



LIMOGES MÉTROPOLE

# Le Conseil communautaire du 29 juin 2026 : des décisions en faveur de l'aménagement de l'espace public, l'optimisation des services publics, l'emploi et l'insertion, l'attractivité du territoire

Le Conseil communautaire de Limoges Métropole s'est déroulé lundi 29 juin 2026 à l'Hôtel de Région Nouvelle-Aquitaine, site de Limoges, 27 boulevard de la Corderie.

*Publié le 29 Juin 2026*

À l'occasion du Conseil communautaire, les élus de Limoges Métropole ont examiné les dossiers majeurs suivants, qui traduisent l'engagement de la Communauté urbaine en faveur de l'aménagement de l'espace public, l'optimisation des services publics, l'emploi et l'insertion, l'attractivité du territoire.

## 1. Projet Moovéo : une nouvelle étape

Engagé en 2023, le projet Moovéo poursuit son développement. Après la concertation de 2024, les études de conception et l'enquête publique menée du 15 septembre au 15 octobre 2025, Limoges Métropole confirme sa volonté de réaliser ce projet structurant.

Moovéo vise à améliorer les déplacements tout en transformant les espaces publics. Ouvert à tous les usagers, il renforcera également l'attractivité du territoire et soutiendra l'activité économique grâce aux emplois générés par le chantier.

Le projet prévoit notamment :

- > la création de deux lignes de Bus à haut niveau de service (BHNS), intégrées au réseau TCL et connectées aux principaux pôles d'échanges,
- > la requalification des espaces publics avec des trottoirs accessibles, 17 km de pistes cyclables sécurisées, une circulation mieux organisée, des stationnements perméables et davantage de végétation ;
- > la simplification des carrefours et des traversées piétonnes pour améliorer la sécurité,
- > la plantation de près de 1 000 arbres afin de limiter les îlots de chaleur,
- > des aménagements intégrant une gestion durable des eaux pluviales.

À l'issue de l'enquête publique, le Conseil communautaire est appelé à se prononcer sur l'intérêt général du projet. Les remarques recueillies feront l'objet d'études complémentaires, notamment sur les aménagements, la circulation et le stationnement.

## 2. Ville de Limoges et Limoges Métropole : des services communs

Afin d'améliorer la qualité du service public et d'optimiser son organisation, Limoges Métropole renforce sa coopération avec la Ville de Limoges par la création de services communs, qui pourront ensuite être proposés aux autres communes membres.

Trois premiers services seront créés :

- > Un guichet d'accueil unique, réunissant les deux collectivités pour simplifier les démarches des usagers. Une équipe d'une quinzaine d'agents assurera ce service, accompagné d'un numéro de téléphone unique - 05 55 45 49 49 - les anciens numéros restant actifs jusqu'au 31 décembre 2026.
- > Un service commun "chauffeurs", composé de quatre agents et d'une flotte de quatre véhicules, afin d'assurer les déplacements des élus.
- > Une direction mutualisée de coordination des travaux, portée par Limoges Métropole, chargée de mieux programmer et coordonner les chantiers afin de limiter les nuisances pour les habitants et d'améliorer l'information du public.

Des réflexions seront également engagées sur la mutualisation des services informatiques, achats, commande publique, logistique et parc automobile.

## 3. Un soutien renforcé à l'emploi et à l'insertion

Dans le cadre de son Projet de territoire, Limoges Métropole poursuit son engagement en faveur de l'emploi en accompagnant les entreprises comme les personnes éloignées de l'emploi.

Le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) accompagne les habitants de plus de 26 ans grâce à un suivi personnalisé.



**Le PLIE en 2025 :**

9 référents,

772 personnes accompagnées,

Plus de 55 % des bénéficiaires retrouvent un emploi durable.

Depuis 2022, **la Cité de l'emploi**, installée à La Coupole à Beaubreuil, réunit en un même lieu le PLIE, la Mission Locale et plusieurs partenaires pour accompagner les habitants des quartiers prioritaires dans leurs démarches liées à l'emploi, au numérique, à la création d'activité et à l'accès aux droits.



**La Cité de l'emploi en chiffres :**

3 salariés et une chargée d'accueil,  
9 partenaires,  
Plus de 600 chercheurs d'emploi accompagnés.

**En 2026, Limoges Métropole consacra 137 400 €** au financement de **13 actions** portées par ses partenaires pour lever les freins à l'emploi : accompagnement psychologique, apprentissage du français, mobilité, garde d'enfants, garage solidaire, permis citoyen, École de la 2e chance, insertion des jeunes, préparation aux entretiens ou encore soutien à la création d'activité.

## **4. ALCA : un partenariat pour développer les tournages**

**Limoges Métropole renouvelle son partenariat avec l'Agence Livre, Cinéma et Audiovisuel (ALCA) Nouvelle-Aquitaine** afin de renforcer l'accueil des tournages et l'attractivité du territoire.

L'année 2025 marque une forte progression avec **157 jours de tournage**, contre 33 en 2024. Cette dynamique s'appuie notamment sur la création d'une aide à la production audiovisuelle pouvant atteindre **25 000 €** par projet. Cinq productions en ont bénéficié, dont *Notre Salut*, d'Emmanuel Marre, sélectionné au Festival de Cannes et récompensé par le Prix du scénario.

**En 2026, Limoges Métropole apportera une subvention de 18 000 € au Bureau d'accueil des tournages d'ALCA.**

- > Les priorités seront de poursuivre la structuration de la filière audiovisuelle, développer le réseau des professionnels, renforcer la prospection et promouvoir Limoges Métropole comme territoire de tournage reconnu au niveau national.
-